



Les ressorts du développement territorial

Croissance et développement territorial : deux modèles complémentaires non substituables

Philippe Decarnin

Je vous souhaite la bienvenue chez Colas Rhône-Alpes. Vous êtes ici dans le premier bâtiment échangeur en France. Alain Dupont a souhaité que les filiales régionales soient regroupées à l'intérieur d'un même bâtiment. Depuis 2005, cet immeuble abrite donc le siège de Colas Rhône-Alpes, celui de la société SDRET Sud-Est et celui de Sacer Sud-Est. Ces trois filiales partagent leurs services comptables, juridiques et tous les services fonctionnels, et ont gardé en propre leurs services exploitation, et leurs services commerciaux et techniques pour développer leurs propres personnalités.

Le groupe Colas représente environ 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires prévisionnel pour 2007, Colas Rhône-Alpes un milliard d'euros environ. Nous avons près de 5 000 collaborateurs répartis sur le Sud-Est, et 4 500 engins de travaux publics.

En 1998, quand nous avons cherché un terrain pour construire nos propres bureaux, nos interlocuteurs étaient surpris, parce que la mode était de construire des immeubles de grande hauteur et de louer ou vendre des plateaux aux entreprises. Nous souhaitions être chez nous, dans un immeuble de taille raisonnable. Nous nous intéressions à ce terrain, situé dans une zone réservée à la biotechnologie, mais réservé à l'extension du siège de Sanofi. La société Sogedim, avec qui nous étions entrés en contact, a réussi à convaincre Sanofi que l'extension pourrait se faire sans utiliser la totalité du terrain et a obtenu des pouvoirs publics qu'ils nous laissent nous installer ici bien que nous ne soyons pas une entreprise de biotechnologie.

Le film que je vais maintenant vous projeter présente nos activités. Notre groupe produit plus de 100 millions de tonnes de matériaux concassés dans le monde et la filiale Rhône-Alpes en produit 4 millions.

Martin Vanier : *Nous allons maintenant abandonner la référence lyonnaise pour monter en généralité. J'ai demandé à Laurent Davezies de présenter une approche socio-économique des ressorts du développement et de la capacité d'un territoire à capter de la richesse. Philippe Estèbe, qui est politiste de formation, nous ramènera aux questions de la gouvernance et du rôle des politiques publiques.*

Laurent Davezies

Je suis professeur des universités. J'enseigne à l'Université de Créteil, à Paris I et à Sciences Po. Je travaille également comme chercheur privé et consultant aussi bien dans le cadre d'opération de formation sur le développement territorial que pour des actions avec des collectivités, la Datar ou la Commission européenne. Avec Philippe Estèbe, nous avons récemment travaillé sur Lyon.

Aujourd'hui, on voit bien que la question économique est déterminante des questions sociales. C'est une question théorique assez complexe et généralement mal posée. Dans l'histoire de l'économie, on a très peu intégré la dimension spatiale aux analyses. Pourtant, au 19^{ème} et au 20^{ème} siècles, plusieurs auteurs ont travaillé sur la question du territoire et sur celle des rapports entre dispositifs territoriaux et efficacité économique, mais ils ne sont pas référencés dans l'ouvrage de Schumpeter considéré comme un document majeur dans l'histoire de l'analyse économique. Un auteur comme William Alonso, personnage important de l'analyse économique aux États-Unis, n'est pas cité, alors que le Français Babeau, qui est un économiste du patrimoine, l'est. En revanche, les économistes ont bien intégré la question du temps dans leurs théories. Beaucoup d'efforts ont cependant été faits par les économistes anglo-saxons pour intégrer la dimension spatiale, mais ils ont abouti à une impasse. Le département de sciences régionales de l'Université de Pennsylvanie, le lieu où a été fondée la science régionale dans l'après-guerre, a donc été fermé.

Une autre approche, la théorie de la base économique, une des seules théories générales du développement territorial élaborées au 20^{ème} siècle, a été officiellement enterrée dans les années 80 par l'Association américaine de science régionale.

Parallèlement à cette situation de crise théorique, on entre dans une période où se fait un certain consensus chez les experts de l'OCDE. Ils produisent un ouvrage sur le déclin urbain, considéré comme une crise structurelle et durable à la fin des années 80. Aujourd'hui, on considère que ce que l'économie dit du territoire est radicalement différent et très pertinent. En effet, au début des années 90, il y a eu un rétablissement spectaculaire du territoire dans l'analyse économique avec ce qu'on appelle la « Nouvelle économie géographique » : l'Américain Paul Krugman a réuni les travaux de différents auteurs et a montré en quoi le système métropolitain, c'est-à-dire la concentration des centres de production, constituait un dispositif contribuant à l'efficacité économique. C'est la première fois qu'on établissait un lien précis entre un type de dispositif territorial et l'efficacité économique — en termes de capacité à produire des richesses. Aujourd'hui, quiconque parle d'économie et de territoire se réfère à la « Nouvelle économie géographique ».

Selon cette théorie, la forme de développement territorial permettant de faire face aux problèmes de compétitivité et à la mondialisation est la métropole. Pour être un chercheur de terrain, qui tente de répondre aux questions des gouvernants et des entreprises implantés sur les territoires, j'ai constaté un décalage important entre la réalité et ce qui est dit dans ce bréviaire. Sur le terrain, on ne retrouve pas ce qu'annonce la « Nouvelle économie géographique », ce qui est une bonne nouvelle pour certains, moins bonne pour d'autres. Bonne nouvelle parce que si on considère que les seuls territoires susceptibles de s'en sortir sur le plan économique sont les métropoles de type Paris ou Lyon et les grands ensembles denses et fluides, tout le reste du territoire — monde rural, petites villes, villes moyennes ou territoires périphériques comme l'Est français — est très mal parti. Selon la « Nouvelle économie géographique », la nature même de leur économie ne serait pas adaptée à la mondialisation.

Dans les années 80, on considérait que chaque territoire avait ses avantages comparatifs propres, ce qui aboutissait à une convergence forte des niveaux de développement des territoires. C'est ce qui expliquait qu'en France, de 1945 aux années 80, on avait assisté à un extraordinaire développement des territoires en retard d'industrialisation. Avec la « Nouvelle économie géographique », on est dans une approche de développement cumulatif : celui qui est gros aujourd'hui le sera encore plus demain.

Cette approche a été privilégiée par des instances comme la Commission européenne, inquiète d'un risque de déséquilibre où la fracture territoriale viendrait abonder la fracture sociale. En France, différents consultants ont annoncé aux régions atlantiques que leur situation périphérique les condamnait à un déclin inéluctable. Aujourd'hui, elles constatent que leur marché de l'emploi et leur situation démographique sont excellents. Mais, à cause de la prévalence de ces théories, les régions de « l'Arc atlantique » européen se sont organisées en lobby pour demander de l'aide à Bruxelles au prétexte que le développement était censé se limiter à la « Banane bleue » et aux grandes métropoles. Bien qu'on constate le contraire, cette pensée est toujours dominante aujourd'hui.

On ne souligne pas assez que c'est l'inverse qui se passe aujourd'hui en matière de développement territorial. Aux États-Unis, dans les années 90, Krugman explique que les coûts de transaction étant minimisés dans les agglomérations les plus denses, les facteurs de production s'y concentrent de façon croissante, et, puisque l'offre s'y concentre, elle est suivie de façon cumulative par la demande et par la population. Cette théorie est d'ailleurs l'inverse de ce qu'on avait dit sur le déclin urbain dans les années 80. Mais, malgré les théories de Krugman, si on observe les statistiques du peuplement aux États-Unis, on constate que la décennie 1990–2000 a été la décennie de développement démographique le plus équilibré entre les différents États. L'un des États qui se développent le mieux est le Nevada, qui n'est pas métropolitain. Si Bush a été réélu en 2004, c'est parce que les États métropolitains ont perdu des grands électeurs à la suite d'un recul démographique relatif au profit d'États plus ruraux, qui votent républicain.

Pierre Veltz : Las Vegas se trouve au Nevada. Ce n'est peut-être pas une zone métropolitaine, mais ce n'est pas le désert qui tire le développement du Nevada.

Laurent Davezies : Certes, mais quand on regarde les élections de 2004, on constate que ce ne sont pas les territoires les plus métropolitains, qui sont censés tirer la croissance, qui ont vu leur part augmenter dans la décision électorale.

Si on considère la richesse créée, les 10 États les plus métropolitains ont produit 35,5% du PIB américain en 1977. Cette part est passée à 35,6% du PIB du pays en 2004, alors que, selon les théories de Krugman, elle aurait dû augmenter bien plus considérablement sur près de 20 ans. En Europe, la situation est à peu près la même. Certes, en France, l'Île-de-France se détache nettement du point de vue de sa contribution au PIB et à la croissance dans les années 80. Entre 1980 et 1990, elle est passée de 27 à 29% du PIB. Mais, entre 1990 et 2005, cette courbe est restée plate. Il n'y a donc pas de captation particulière de la valeur ajoutée par l'Île-de-France. Je pense d'ailleurs beaucoup de mal de la mesure des PIB régionaux, qui a tendance à largement surestimer le PIB des régions métropolitaines. L'Insee et Eurostat livrent des chiffres considérés comme la vérité fondamentale, avidement consommés par les économistes pour leurs modèles économétriques,

foncièrement discutables. Derrière le chiffre de 27 à 29% du PIB national produit par l'Île-de-France, il y a probablement une part non négligeable d'illusion statistique.

Si on considère des zones métropolitaines européennes comme la région de Londres, celle de Madrid, celle de Milan et l'Île-de-France, leur part dans le PIB national a connu une très légère croissance dans les 15 dernières années, de l'ordre de 0,3%. En revanche, si on considère le revenu des ménages aussi bien aux États-Unis qu'en Europe, la part des régions métropolitaines dans le revenu des ménages s'est significativement réduite. D'un côté, il y a une augmentation des disparités de PIB par habitant ou par emploi entre les territoires, de l'autre une baisse des disparités de revenus entre ces mêmes territoires. Dans le cas de l'Île-de-France, c'est spectaculaire : alors qu'elle comprend 18% de la population française, elle est passée de 27 à 29% du PIB et est restée à ce niveau depuis des années, mais dans le même temps, sa part dans le revenu des ménages est passée de 25 à 22,5%.

Ce phénomène est nouveau et généralisé. Il date des années 80. Auparavant, le destin d'un territoire en termes de développement, de bien-être de sa population, d'augmentation de son emploi et de son revenu, dépendait strictement de sa capacité à produire et à vendre. Aujourd'hui, cela ne reste vrai que pour les individus et pour les nations dont la situation économique dépend de leur capacité productive, mais c'est de moins en moins vrai pour les régions, les villes et les départements. Les approches de l'économie territoriale confondent encore théorie de la croissance et théorie du développement local. Mais il faudrait séparer ces deux dispositifs intellectuels. L'un explique quel type de dispositif territorial permet la meilleure efficacité économique, ce qui pose la question des pôles de compétitivité, des arbitrages en matière de dépenses de recherche, et toutes sortes de problèmes de politiques sectorielles et non territorialisées : ce sont des questions de politique de croissance, dans lesquelles le territoire est une variable. De ce point de vue, je pense que ce que dit la « Nouvelle économie géographique » est vrai. En revanche, pour le territoire considéré non plus comme une variable dans une équation, comme un élément dans une décision de politique sectorielle, mais considéré comme une communauté d'individus, comme un support de population, les mécanismes et les facteurs de développement sont tout autres.

J'ai récemment eu une réunion sur la mondialisation avec des anti- et alter-mondialistes comme ATTAC. Je leur ai fait remarquer que si on demande quels sont les faits marquants de ces vingt ou trente dernières années, la plupart des gens répondent que c'est l'irruption de la mondialisation. C'est, certes, un choc important, mais il y en a un autre : la montée des régulations dans nos pays. Depuis trente ans, le taux d'ouverture de l'économie française (importations sur exportations) est passé de 13 à 26% du PIB national. Cette augmentation est significative parce que la France n'est pas un très gros pays. Le taux d'ouverture d'un gros pays comme les États-Unis n'a pas bougé (10% environ). Le sujet de la mondialisation est extrêmement sensible en France en grande partie en raison de sa taille moyenne. Les petits pays comme l'Irlande ou le Luxembourg sont des pays dans lesquels la problématique de la mondialisation n'existe pas, parce que ce sont par nature des pays qui ne peuvent survivre que dans l'échange. Dans les très grands pays comme les États-Unis, c'est l'inverse : le marché intérieur est tel que l'essentiel des échanges se fait à l'intérieur du pays. Les pays intermédiaires comme la France ont une plus forte sensibilité à la question de la mondialisation. L'évolution du taux d'ouverture de 13 à 26% du PIB est, certes, importante, mais dans le même temps, les dépenses publiques sont passées de 26 à 54%. Le vrai phénomène, qui s'est produit

silencieusement, se trouve là. Depuis trente ans, la montée du secteur public en France a été exactement la même sous des gouvernements de droite et de gauche.

Désormais, l'essentiel de la valeur ajoutée créée en un point finance des revenus en un autre point dans les territoires des pays industriels.

Pierre Veltz : Cela se limite aux pays industrialisés. Ce n'est pas le cas dans un pays comme la Chine.

Laurent Davezies : La Chine tend vers ce modèle et elle l'atteindra dans vingt ans.

Dans les pays industrialisés, la géographie du revenu, par des mécanismes de transfert public, mais aussi de transfert privé, a connu un décalage : les lieux où on crée de la richesse et ceux où on touche et dépense du revenu sont complètement décalés. Aujourd'hui, avec les études supérieures et l'âge de la retraite, on passe pratiquement plus d'années de sa vie à ne pas travailler qu'à travailler. J'ai calculé qu'en 2003, les Français ont travaillé 8% de l'année. Quand on a un tel décalage dans l'ensemble du cycle de vie, la déconnexion entre temps de travail et temps de la consommation se traduit par une forte déconnexion entre lieu du travail et lieu de la consommation. Dans les modèles économiques élaborés par les économistes américains des années 50 et 60, cette question n'est jamais posée : dans la petite ville américaine, les gens commencent à travailler très jeunes, ont peu de vacances, pas de résidence secondaire, meurent peu d'années après la retraite, et consomment donc là où ils vivent et travaillent. Avec le développement des pratiques de mobilité et la déconnexion qu'on constate aujourd'hui, il y a donc de forts effets de redistribution par des mécanismes privés en plus des mécanismes publics. Aujourd'hui, les territoires adaptés à la production sont plutôt les métropoles et les territoires adaptés à la consommation sont plutôt l'inverse des métropoles.

Si les économistes ont théorisé un développement cumulatif au profit des métropoles, c'est parce qu'ils ont raisonné à partir des immobilités. Le travail et le capital sont certes mobiles, mais la métropole et les économies externes d'agglomération ont une immobilité très forte. D'autres immobilités qui jouent un rôle majeur, comme le climat, le littoral, et il y a des mécanismes cumulatifs de formation d'une géographie du revenu qui est inverse de la géographie de la valeur ajoutée. L'économie du tourisme est souvent considérée comme peu sérieuse, mais, en 2001, la balance commerciale touristique française était l'équivalent de la somme de la balance commerciale des industries automobile et aéronautique. Les dépenses touristiques annuelles sur le territoire français atteignent 110 milliards d'euros.

Depuis 1965, tous ces mécanismes ont conduit à une réduction ininterrompue des disparités de revenus entre les régions françaises, entre les départements, les zones d'emplois et les aires urbaines. Quand on entend les lamentations d'un certain nombre d'élus qui se plaignent de la déstabilisation territoriale, il ne faut pas les croire. Ils protestent souvent contre ce qu'ils considèrent comme la baisse de l'emploi public en milieu rural. Mais l'emploi public n'a reculé qu'à un endroit en France : la ville de Paris. Dans les départements de la diagonale aride, qui va des Ardennes aux Landes, la croissance des emplois a été entièrement portée par les emplois publics. Tout cela produit des effets de cohésion extrêmement puissants. Il s'agit, certes, d'effets de revenus, mais la géographie de l'emploi privé a également évolué. Contrairement à ce qu'on pense, les départements où l'emploi salarié privé a le plus augmenté ne sont pas les Hauts-de-Seine ou le Rhône. Les

champions de la création d'emplois sont les territoires qui sont les champions de la formation et de la croissance du revenu : ceux de l'Ouest. L'ensemble du littoral de l'Ouest, qui croyait être voué au déclin, a les meilleures performances de créations nettes d'emplois. C'est parce que la géographie de l'emploi suit la géographie du revenu et ne suit pas la géographie du PIB.

On a donc ici des phénomènes qui renseignent sur des dérives territoriales de nature différente et qui renvoient à des systèmes d'analyse différents. Le PIB est un bon indicateur de la croissance dans les métropoles, même si elle n'est pas si convaincante que cela et qu'elle est probablement contrariée. Les mécanismes de la croissance locale qui concernent le PIB sont plutôt orientés vers les secteurs concentrés des territoires. Tous les autres indicateurs — le revenu, l'emploi, la pauvreté, le développement démographique — ont une géographie inverse. Il faudrait bien distinguer la théorie de la croissance régionale et la théorie du développement régional. On observe un effet extraordinaire de vidage d'un type de territoire vers un autre : les territoires les plus productifs sont ceux qui se vident. Le solde migratoire de l'Île-de-France s'est détérioré non seulement au niveau des retraités, mais aussi des actifs et des jeunes. En solde net, 240 000 retraités quittent l'Île-de-France, mais le solde migratoire des moins de 15 ans en Île-de-France est négatif (- 180 000). Les familles et les jeunes actifs quittent l'Île-de-France pour aller vers le Sud, et, de plus en plus, vers l'Ouest. Ce sont les territoires d'aménité résidentielle qui captent les populations et qui sont dans la phase de développement la plus dynamique.

La vraie question est de savoir si le modèle de développement des territoires peut constituer un modèle de croissance pour la France. Beaucoup de présidents de région considèrent que la région est au cœur du développement économique. Lors de la campagne présidentielle, beaucoup de candidats ont fait valoir leur expérience régionale et indiqué qu'ils gèreraient la France de la même manière. Or, si les élus à la tête de modèles de développement régionaux qui fonctionnent très bien en tirent la conclusion que ce sont de bons modèles pour la France, on rencontrera des difficultés. On bute sur un réel problème de cohabitation conceptuelle, puis politique, entre deux modèles foncièrement complémentaires et qui n'ont aucune vocation à se substituer l'un à l'autre. Le seul moyen d'éviter la confusion est d'avoir plus de connaissances au niveau des décideurs, notamment des élus locaux et des hauts fonctionnaires. Il est important de faire comprendre que c'est la cohabitation de ces deux modèles qui permettra d'assurer à la fois croissance et développement. Si l'un l'emporte sur l'autre, ce sera désastreux.

Pierre Veltz : *Je suis fondamentalement d'accord avec ton analyse. Mais, dans la première partie de ton exposé, tu as disqualifié le modèle du développement productif métropolitain. Tu as ensuite nuancé ton approche en distinguant croissance et développement, et tu as montré que, finalement, on a un modèle à deux couches. Je pense qu'on ne peut pas complètement disqualifier ce que dit la « nouvelle économie géographique » du point de vue productif. L'économie moderne ne fonctionne plus comme les économies traditionnelles, qui acceptaient assez bien une segmentation des activités fonctionnelles et, donc, aussi spatiales — le modèle des Trente glorieuses, avec les centres de recherche et de décision à Paris et les usines en province. Dans la nouvelle économie productive internationale — la locomotive qui tire tout le système — on repère de bonnes raisons de dire que les systèmes spatialement plus compacts et plus interactifs ont un avantage concurrentiel évident dans une économie axée sur la qualité et l'innovation. Il est important de ne pas disqualifier ce modèle, car des acteurs pourraient en tirer des conclusions douteuses. Dans le cadre de l'élaboration du Scot de Lyon, j'ai entendu dire qu'il n'était pas si grave que l'économie productive lyonnaise soit en perte de*

vitesse puisque l'économie résidentielle pouvait prendre la relève et que la ville e pouvait vivre de rentes. Je caricature un peu.

Mais on a bien un modèle en deux couches. Au niveau mondial, les grands moteurs de l'économie mondiale ont tendance à se resserrer sur les grandes zones métropolitaines qui fonctionnent en réseau. Dans les pays développés relativement petits comme la France, l'augmentation, dans les 20 dernières années, de la place de l'État dans la société est un fait aussi marquant que l'ouverture à la mondialisation. Comme nous sommes dans une société riche et mobile, on a un processus de redistribution qui fait qu'au fond, la France fonctionne comme fonctionnait une ville il y a un siècle : il y a les lieux où on travaille, les banlieues chics et les banlieues moins chics, avec une déconnexion entre la production de richesses et le revenu. Mais il ne faut pas oublier que, pour redistribuer, il faut produire.

LD : Je n'ai pas dit que l'économie du revenu suffirait au développement. Je fais simplement remarquer que le modèle de croissance n'est pas aussi clair qu'on le pense. Aux États-Unis, on ne mesure pas la concentration qu'on attendait, et, en France, la place de l'Île-de-France dans la croissance du pays a évolué depuis 15 ans. Ce que j'aurais dû dire, c'est que le modèle de croissance accepté traditionnellement est très contrarié. Désormais, l'Île-de-France est dans une compétition biaisée avec les régions de province. Pour un jeune actif, pourquoi rester en Île-de-France ? De nombreux jeunes ménages savent qu'ils trouveront du travail à Nantes et que le logement y est deux fois moins cher qu'à Paris. L'Île-de-France est le pôle métropolitain majeur de la France, la locomotive de la croissance nationale, le lieu qui permettra à la France de s'en sortir ou non. Or, aujourd'hui, ce territoire est pénalisé par rapport au modèle de développement.

Bruno Chambon : *La volonté de l'ancien schéma directeur régional d'Île-de-France avait été de rééquilibrer le développement de l'Île-de-France au profit des autres régions françaises. Cela correspondait à une volonté politique.*

LD : Et cette volonté politique a été partagée par la droite et la gauche. Elle continue à l'être sur nombre de secteurs, ce qui est suicidaire. Dans le monde dans lequel on vit, faire la régionalisation de la recherche comme on l'a faite suppose que toutes les régions soient à égalité et que le Limousin, Midi-Pyrénées et l'Île-de-France se valent en termes de recherche. La notion d'équité territoriale, qui a envahi la littérature, est une escroquerie intellectuelle qui ne repose sur rien. Les théories de Krugman sont particulièrement pertinentes en ce qui concerne le rapport de la recherche au territoire : aujourd'hui, il y a 10 villes dans le monde où se produit l'essentiel de la recherche. Dans les pays industriels, il s'agit notamment de Boston, San Francisco et de l'Île-de-France. Quand les Américains ont reçu un flux énorme de grands chercheurs fuyant l'Europe avant la Seconde guerre mondiale, ils les ont accueilli dans leurs deux grands pôles de recherche, Boston et San Francisco, ce qui leur a permis de largement dominer le champ de la recherche dans le monde. Par chance, ils n'avaient pas la Datar et le Comité de décentralisation pour répartir ces chercheurs sur tout le territoire.

Martin Vanier : *Je pense que tes apports en géographie et en économie du revenu ont complètement renversé le fond des discours des chercheurs. Il est vrai que la croissance n'est pas le développement, il est également vrai qu'il faut associer les deux, et que l'aménagement du territoire a besoin de ces deux moteurs. Mais je pense qu'il faudrait une certaine nuance, parce qu'il y a un risque de constituer*

une géographie binaire et un peu simpliste, selon laquelle il existerait les aires où on trouve de la croissance et les aires où on consomme, où on a des revenus et où on est dans le développement. Cette pensée binaire ne rend pas service à l'aménagement du territoire. Dans une région comme l'Île-de-France et dans les grandes régions urbaines, on trouve les deux réalités. Au même endroit, il existe des moteurs de croissance et des moteurs de développement, des facteurs résidentiels y compris en plein cœur des quartiers urbains.

LD : Cette opposition entre croissance et développement se décline à toutes les échelles géographiques, elle se retrouve à l'intérieur d'une même zone à une échelle différente. Mais il faut bien distinguer ces deux éléments pour ensuite comprendre comment ils se déclinent, y compris à l'intérieur d'une même région. Par ailleurs, des travaux récents montrent qu'on peut imaginer que le modèle de développement qui fonctionne aujourd'hui puisse aussi être un bon modèle de croissance. L'opposition que j'ai faite pour des raisons pédagogiques risque d'être modifiée si on y regarde de plus près. En tout état de cause, il est clair qu'il ne s'agit pas de deux univers cloisonnés et que l'imbrication des deux modèles est plus complexe.

Patrice Vergriete : Je voudrais témoigner de la situation de Dunkerque. Au cours des dernières années, le rapport entre la croissance des retraites et la croissance des revenus liés aux salaires est un rapport de 1 à 10 en faveur des retraites. Aujourd'hui, les salaires n'augmentent quasiment plus à Dunkerque et ce sont les retraites qui tirent la croissance. Le territoire est donc en train de changer radicalement. Tu n'as pas mis l'accent sur un argument qui me semble déterminant, à savoir la dimension sociale. La nature même des emplois liés aux activités de certains territoires n'est pas la même : les activités liées au tourisme et à l'économie résidentielle sont surtout non qualifiées ou peu qualifiées. L'économie mondialisée, qui est très compétitive, laisse sur le carreau les emplois non qualifiés. L'économie résidentielle est donc indispensable sur le plan social, parce qu'elle permet de trouver des débouchés aux personnes non qualifiées. Sur la base de ces données, il faudrait construire une politique d'aménagement du territoire plus équilibrée.

LD : Je suis d'accord sur l'aspect social lié à la nature de certains emplois. Dans le dernier rapport de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion, nous avons fait un travail mettant en relation formes d'économie, types de développement territorial et dynamique de la pauvreté. Les territoires qui contrôlent le mieux la pauvreté sont ceux qui ont réussi leur développement grâce aux emplois de l'économie non délocalisable. Ces emplois, liés à la demande des ménages et aux services locaux, augmentent beaucoup et stimulent toutes sortes d'activités, aussi bien qualifiées (médecins, notaires) que non qualifiées. Si on prend la catégorie ouvriers en France, on constate qu'ils sont aussi nombreux qu'auparavant, mais ils ne sont plus dans les secteurs exposés à la concurrence, ils sont dans les services : par exemple, un chauffeur est un ouvrier. Le modèle de la croissance est celui de la production marchande mondialisée alors que le modèle de développement territorial est beaucoup plus dans la consommation et dans le non marchand, deux domaines qui ont été laissés en friche par des milliers d'économistes territoriaux. Personne ne travaille sur l'économie régionale de la consommation et en France, notre équipe est la seule qui a travaillé sérieusement sur les transferts de revenus entre les territoires. Il n'y a pas assez d'analyses sur ces aspects, qui ont pourtant des implications cruciales pour les questions sociales.

Marc Censi : Est-ce que les statistiques concernant la répartition des activités sur les territoires confirment ce que vous dites ?

LD : Oui, pour les activités au sens emploi.

Philippe Estèbe : L'emploi suit le revenu.

LD : Depuis les années 90, l'emploi a diminué en Île-de-France et il a explosé dans l'Ouest et le Sud.

Pierre Veltz : Le revenu se transforme beaucoup en emplois à faible productivité. La consommation et les services à la personne sont liés à des emplois à faible productivité. C'est plus le revenu que le marché mondial qui tire l'emploi local.

LD : On vit l'économie nationale comme une économie de l'offre et on a oublié Keynes et l'économie de la demande. On considère souvent par facilité et par paresse que ce qui est vrai pour la France est vrai pour ses régions et ses villes. Or, l'économie nationale est une chose complexe. Elle est une économie de l'offre au niveau national, et de plus en plus keynésienne quand on descend vers les territoires. La combinaison de la dimension offre et de la dimension demande varie avec les aires géographiques.

Denis Vallance : Dans le département de Meurthe-et-Moselle, nous avons changé nos modalités d'aide aux communes. Nous utilisons le critère du potentiel fiscal et nous y avons intégré celui du revenu des ménages, ce qui a complètement changé la carte des pourcentages de nos communes. On a vu que des secteurs qui se disaient pauvres et ayant besoin de l'aide du conseil général étaient en fait relativement riches. Par ailleurs, j'aimerais revenir sur la question du transport. Est-ce que le décalage que vous constatez entre la forte métropolisation et la situation économique réelle n'est pas simplement temporaire, lié à un moment où malgré l'augmentation du prix de l'énergie, on continue à se déplacer autant qu'avant ? Dans l'hypothèse où les déplacements des gens seraient réduits en raison du coût de l'énergie et de la baisse des ressources énergétiques, ne reviendrait-on pas à une logique de recentralisation, de re-métropolisation forte ? On le voit avec l'arrivée du TGV-Est : il y aura, certes, une déconcentration de toute la richesse intellectuelle, parce que Strasbourg sera relativement proche de Paris, mais la carte de la région ne se modifiera pas beaucoup, parce que le coût d'accès à ce nouveau réseau continuera à augmenter. L'économie du tourisme que vous avez évoquée ne sera peut-être plus valable dans vingt ans, quand le coût des transports aura quadruplé. Comment intègre-t-on à la réflexion l'évolution probable du coût des transports, qui sera très fortement affecté par la question de l'énergie ?

LD : Je me méfie beaucoup des prévisions. Il y a une double négation des effets du transport. En premier lieu, dans l'analyse économique, on se réfère surtout au transport de marchandises. Dans la théorie de la « nouvelle économie géographique », on postule que les coûts de transport sont tellement réduits qu'ils ne constituent plus un facteur de localisation d'activités et que ce sont d'autres coûts de transaction qui déterminent l'implantation des activités. Je trouve drôle que cette théorie ait été développée dans les années 90, au moment où pas mal de gens, notamment les ingénieurs, ont commencé à se demander si on n'était pas en train d'assister à un regain des coûts, non seulement du carburant, mais aussi des coûts liés à la congestion et à l'internalisation des coûts de pollution. Pendant longtemps, l'entreprise transportait sans avoir à payer pour la congestion et la pollution. On est maintenant dans une phase d'internalisation de ces coûts, avec en plus les coûts liés aux prix du carburant. En second lieu, la « nouvelle économie géographique » ne voit pas la mobilité des personnes, qui est un facteur explicatif majeur. Je n'ai pas vu un seul Scot dans lequel cette

question est posée, alors que c'est un facteur majeur dans la périurbanisation. Si on fait 30 kilomètres en voiture pour aller travailler chaque jour, le prix du carburant pèsera plus lourd s'il continue à augmenter. En même temps cette question ne soit pas posée tient au fait que la mobilité des individus est considérée comme une liberté sacrée. Aujourd'hui, le droit de propriété passe derrière le droit à la mobilité et il faudra donc trouver des solutions alternatives, parce qu'on ne peut pas accepter de reculer sur la mobilité.

Martin Vanier : Je te remercie pour ton exposé, qui procédait à la fois de l'épistémologie, en faisant un état des lieux de la science sur ces questions, et de l'action concrète. J'aimerais savoir ce que devient la théorie de la base, qui a une portée opératoire réelle.

Laurent Davezies : La théorie de la base a actuellement le vent en poupe.